

Arrêté Municipal n°33**Autorisation d'une loterie organisée par une association – APE St Joseph**

(limité à 5 par année civile et par association)

Le Maire de LIMOGNE-EN-QUERCY,

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L.322-1 à L.322-5 ;

Vu la demande présentée le 15 janvier 2026 par l'Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph de Limogne-en-Quercy, déclarée en préfecture le 24 février 2026, sous le n° W461001171, dont le siège est situé 100 place du Quercy – 46260 LIMOGNE-EN-QUERCY ;

Vu les statuts de ladite association ;

Considérant que la loterie projetée est organisée dans un but non lucratif et exclusivement destiné à l'aide au financement du voyage scolaire de l'année 2025-2026 ;

Considérant que les lots mis en jeu ne consistent pas en des sommes d'argent ;

Considérant que cette loterie présente un caractère local et occasionnel ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph de Limogne-en-Quercy est autorisée à organiser une loterie le vendredi 17 avril 2026, au 100 place du Quercy, selon les modalités précisées dans le dossier de demande.

Article 2 : Le capital d'émission est fixé à 3000 euros pour un nombre de billets de 1500. La liste des lots et leur valeur sont conformes à ceux déclarés dans la demande.

Article 3 : Le produit de cette loterie sera intégralement affecté à l'aide au financement du voyage scolaire de l'année 2025-2026, conformément au caractère non lucratif de l'association.

Article 4 : La présente autorisation est accordée à titre exceptionnel et temporaire. Elle ne peut en aucun cas être renouvelée tacitement.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 6 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LIMOGNE EN QUERCY, le 15/04/2026.

Notifié au pétitionnaire le 15/04/2026

Publication au registre le 15/04/2026

Le Maire,

Jean-Claude VIALETTE

